

THAÏ VAN CHANH

Naturalisé français
Infirmier des troupes coloniales
Éditeur de cartes postales sur la Côte-d'Ivoire
Saunier à Baria (Cochinchine)

NOMINATIONS

(*La Dépêche coloniale*, 13 août 1899)
(*Bulletin officiel du ministère des colonies*, 1899, p. 870)

Par décision du ministre des colonies en date du 9 août 1899, ont été promus ou nommés dans le corps des infirmiers des colonies, savoir :

.....

Infirmiers indigènes (au titre européen)

Thaï Van Chanh, infirmier de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1895 (Cochinchine).

INFIRMIER À TANANARIVE

Commencement d'Incendie
(*Le Madagascar*, 12 juin 1904)

Un commencement d'incendie dont les suites auraient pu être très graves, a eu lieu, dimanche dernier, vers les 4 heures, au Gouvernement Général.

Une circonstance particulière nous a permis d'être le témoin oculaire de cet accident qui, sans la rapide organisation des secours, se serait facilement changé en désastre.

M. Alin, garde-meuble, causait avec nous sous sa véranda quand, jetant les yeux par hasard, sur les bâtiments, il crut voir sortir du toit une légère colonne de fumée.

Il courut immédiatement dans la direction où il apercevait la fumée.

Ouvrir les portes fut l'affaire d'un moment. En ouvrant celles du bureau du Général où couvait le foyer d'incendie, la flamme aussitôt s'éleva, et, en un clin d'œil le bureau fut embrasé. Nous appelant alors, il nous cria : — Venez vite ! Le feu est ici !

Aussitôt nous eûmes l'idée de passer de l'autre côté de la véranda et de héler les personnes de l'hôpital aux cris répétés de : Au feu ! Puis, nous transportant sur le lieu de l'incendie, nous essayâmes avec M. Alin, un indigène, et M. Thai-Van-Chanh sergent-infirmier, le *premier accouru* du dehors, d'arracher des cloisons les glaces et tentures.

Les Secours

Presqu'aussitôt après arrivaient deux pompes qui, sous l'énergique direction du docteur Casteuil et de deux adjudants infirmiers de l'hôpital, MM. de Bourdoncel et Calas, inondèrent rapidement et avec succès l'appartement en danger.

En même temps que les pompes et les militaires étaient arrivés aussi l'administrateur-maire, l'administrateur-adjoint, M. Falque, le commissaire Despouy, et un agent des travaux publics dont nous ignorons le nom.

Aussitôt l'alarme-donnée, le dévoué garde-meuble s'était empressé d'envoyer prévenir en hâte son chef de service, l'honorable capitaine Tisserand, qui accourut sans retard, et le conducteur Roux chargé des bâtiments civils.

Dévouement

Nous croyons devoir signaler à la haute attention du Gouvernement le dévouement dont ont fait preuve, en cette, circonstance, deux infirmiers de l'hôpital, le sergent Chanh, de qui nous avons parlé déjà, et le caporal infirmier Lasuck, accouru presque en même temps que son collègue.

Le sergent Chanh a eu la main très fortement coupée par la vitre du Q portrait de M. Loubet qu'il arracha violemment de la cloison. Monté sur un fauteuil posé à même une table, il s'efforça avec ardeur de jeter des seaux d'eau au plafond qui, grâce à lui, ne s'est pas embrasé jusqu'à l'arrivée des pompes.

C'est avec l'aide de ce sergent que nous pûmes arracher les tentures enflammées et déménager de la pièce les meubles qui l'encombraient.

Quand au caporal Lasuck qui, pour accéder sur les lieux, brisa les chaînes d'une des portes d'entrée, il s'est prodigué du commencement à la fin de l'incendie avec le plus louable dévouement.

La cause du sinistre

Il est difficile de l'indiquer bien exactement. Il faut en tout cas écarter toute idée de malveillance. Il y a lieu d'admettre qu'un des serviteurs indigènes du Gouvernement général aurait jeté dans l'appartement une allumette ou un bout de cigarette en ignition.

L'appartement étant fermé, le feu, privé de l'air nécessaire à un embrasement rapide, a dû couvrir lentement depuis le matin, et se communiquer à une des lourdes tentures de la pièce, ce qui expliquerait la fumée aperçue.

L'ouverture brusque des portes a établi un courant d'air et, servant, d'aliment au foyer, a permis à la flamme de s'élancer et se propager.

Nous nous demandons aussi, si le feu n'aurait pas été alimenté par quelque fuite de l'acétylène à travers des tuyaux dont les soudures nombreuses et les raccords multiples nous paraissent être défectueux, et susceptibles de provoquer des accidents.

Au surplus, nous recherchons la nécessité qu'il y avait de poser ces tentures qui sont, d'ailleurs, pour les microbes, des foyers d'élection, et que remplacerait si avantageusement une tapisserie, ou de la peinture, simplement.

Nous nous demandons aussi, comment il se fait que le Gouvernement général ne possède pas une pompe.

Il y a là une regrettable lacune.

L'importance des dégâts

En somme, tout cela se réduit à une réfection peu coûteuse — peut-être deux cents francs, et, encore ! — mais les dégâts, sans la promptitude des secours apportés, auraient pu être considérables. Le sympathique garde-meuble qui a ardemment payé de sa personne, a eu les deux mains sérieusement brûlées. Ce que nous savons, pour notre part, c'est qu'il ne fait pas toujours bon de se frotter au Gouvernement général, et que les jours d'incendie, tout au moins, qui s'y frotte s'y brûle. Nous avons gardé plusieurs jours, de cette courte alerte, un souvenir assez cuisant.

E. V.

Le paquebot *Afrique*, arrivé à Bordeaux le 7 septembre 1908, avait à bord :
Thai-Van-Chanh, sergent-infirmier d'infanterie coloniale

EN CÔTE-D'IVOIRE

Thai Van Chanh participe à la colonne organisée en mai-juillet 1910 contre les Abbey. Il en laisse une série de cartes postales exceptionnelles signées E.T.W.C. (train blindé, chefs prisonniers, militaires nommés).



[Coll. Jacques Bobée](#)

Côte-d'Ivoire. — Hippopotame tué sur le N'zi par le sergent Thai wan Chang [sic]

MÉDAILLE MILITAIRE

Tableau de concours supplémentaire pour 1911
(*La Dépêche de Brest*, 21 août 1911)

Section d'infirmiers militaires

Thai Van Chanh, sergent

LETTRE

Cachet expéditeur : Grand-Bassam, Côte-d'Ivoire.

Destinataire : Étienne Thai wan Chanh, adjudant colonial à Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or).

Abidjan, le 17 sept. 1913

Cher monsieur Thai Wan Chanh

Je vous accuse réception de votre lettre du 20 dernier. J'ai le regret d'apprendre que vous êtes toujours à l'hôpital de Dijon et j'espère que vous guérirez le plus vite possible.

Quant à ma main, il me reste très peu pour que je sois sortie de l'hôpital et pour faire le restant chez moi.

Je conforme toute votre instruction au sujet de vos affaires et je commencerai à les vendre dimanche le 14 courant. Je vous fais parvenir le montant le plus tôt possible. Quand à la bicyclette, elle est déjà partie pour 130 francs. J'ai réglé toutes vos factures ici. Je suis très frappée de lire que vous reviendrez plus à Abidjan. Je n'oublierai jamais le grand service que vous m'avez rendu. Je vous remercie de tout. J'ai le grand regret de vous informer de la mort de M. Kellermann, agent de la maison Woodin. Vous avez les bonjours et remerciements de moi et madame Goodman, aussi de MM. Riddle, v. et ...

Votre sincère
Am. Goodman.

Abidjan
le 13^{ème} 1913

Cher monsieur Thai Wan Chanh

Je vous accuse réception
de votre lettre du 20 dernier
J'ai la regrette d'apprendre que
vous êtes toujours à l'hôpital
à Dijon et j'espère que vous
guérirez le plus vite possible
Quant à ma main il me
reste très peu pour être sortie
de l'hôpital et faire le
restant chez moi.

Je conforme toute votre instruction
au sujet de vos affaires
et je commencerai à les vendre
à dimanche le 14 courant
Je vous fais parvenir le montant
le plus tôt possible
Quant à la bicyclette elle est
déjà partie pour 130 francs
J'ai réglé toutes vos factures
ici. Je suis très frappée.

de lire que vous reviendrez
plus à Abidjan je n'oublierai
jamais le grand service
que vous m'avez rendu
Je vous remercie de tout
J'ai la regrette de vous in-
former de la mort de M.
Kellermann agent de la
maison Woodin
Vous avez les bonjours et
remerciements de moi et
madame Goodman aussi
de m.m. Riddle, Vering
et Redburn

Votre sincère
Am. Goodman



Coll. Jacques Bobée

SAUNIER À BARIA

DANS LA **LÉGION D'HONNEUR**

La promotion du ministère des Colonies

(Journal officiel de la République française, 7 mars 1930)

(Bulletin officiel du ministère des colonies, 1930, pp. 390-391)

CHEVALIERS (au titre indigène)

Thai Van Chanh Étienne, propriétaire agriculteur et saunier en Cochinchine. 27 ans de services ou de pratique professionnelle. 6 campagnes. Médaille militaire, 1 citation. Adjudant des troupes coloniales en retraite. Montre aux indigènes de sa région l'exemple de l'initiative et du progrès en agriculture et dans l'exploitation des salines.

Liste définitive par ordre alphabétique des
électeurs français de la Chambre d'agriculture de la Cochinchine
pour l'année 1938 .

(Bulletin administratif de la Cochinchine, 30 juin 1938, p. 2095-2111) :

514 Thai van Chanh Étienne Colon à Angnai Baria.